



## APPEL A CANDIDATURES- ATELIER DE FORMATION SUR LA GESTION DES RESERVES

**Du 13 au 17 mars 2023 (phase virtuelle)**

**Date de clôture** : le dossier de candidature complet (y compris les pièces justificatives) doit parvenir à l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA au plus tard le **22 février 2023 via le lien** [CANDIDATURE POUR L'ATELIER SUR LA GESTION DES RESERVES \(google.com\)](#)

### TERMES DE REFERENCE

#### Contexte

Les musées ne se limitent pas à leurs salles d'exposition ouvertes au public, ils vont bien au-delà. Afin de bien fonctionner, les musées disposent de réserves, à la fois lieux de stockage des collections d'œuvres conservées, mais aussi lieux d'étude-inventaire et de recherche-restauration. Elles constituent la partie immergée de l'iceberg et à ce titre revêt une importance capitale. Cependant, c'est avec acuité que les musées africains font face à des défis inédits de mesures de conservation, de gestion de réserves, de médiation et de numérisation des collections. Ceci, dans un contexte où la problématique de la restitution des biens culturels aux États africains est d'actualité. La question de la gestion et de la réorganisation des réserves se pose donc avec grand intérêt. Il n'est pas rare de voir ou de constater que dans certaines réserves de musées africains, il n'existe pas de plan de gestion, d'inventaire des collections et que les œuvres ne sont pas organisées de manière optimale.

Dans le cadre du programme **Youth.Heritage.Africa-YHA** mis en œuvre conjointement par l'ICCROM et l'EPA, il sera organisé un atelier à cet effet, au profit des professionnels et responsables de musée.

#### Objectif

L'objectif principal de cette activité est de contribuer à mettre les réserves des musées africains aux normes standardisées.

Plus spécifiquement, il s'agira de faire acquérir, à une trentaine de professionnels, des notions sur l'aménagement et la réorganisation des réserves, l'inventaire et la politique de gestion des collections.

#### Résultats attendus

Aux termes de cet atelier, les participants se verront renforcer leur compétence en matière (d'/de) :

- aménagement des réserves
- réorganisation des réserves
- inventaire des collections



## Mise en œuvre

Cet atelier de formation se déroulera en trois (03) phases :

- Première phase (une semaine) : le cours théorique en ligne sur la plateforme de l'EPA. Cette phase permettra de jauger le niveau d'intérêt des participants et leur motivation à suivre. Elle permettra aussi de retenir une liste de ceux qui participeront à la phase présentielle.
- Deuxième phase (une semaine) : formation en présentiel sur les installations de l'EPA à Porto-Novo. Au sein du mini-musée, les participants travaillent en équipes à toutes les étapes, de l'étude au réaménagement effectif.
- Troisième phase (3 mois) : au cours des 3 mois suivants l'atelier, les participants s'engagent à appliquer les nouvelles connaissances acquises dans leurs propres réserves. Tout au long de cette période, ils bénéficieront des conseils des formateurs et d'échanges avec les autres participants.

## Aptitudes indispensables des participants

Les profils recherchés pour prendre part à cet atelier sont :

- spécialiste en muséologie ;
- conservateur de musée ;
- restaurateur d'objets culturels ;
- agents techniques de musée

Avoir bénéficié d'une formation de l'EPA serait un atout.

## Nécessaire pour la formation

La formation devant être dispensée en ligne, les candidats devront disposer d' :

- un ordinateur (desktop ou laptop) et avoir une bonne connaissance en informatique ;
- une bonne connexion internet.

## Dossier de candidature

La sélection des dossiers sera basée sur les éléments suivants :

- le formulaire d'inscription dûment rempli accessible via le lien [CANDIDATURE POUR L'ATELIER SUR LA GESTION DES RESERVES \(google.com\)](#)  
A ce formulaire il sera joint (documents à télécharger) :
- une photo d'identité
- un Curriculum Vitae
- une présentation de l'état des lieux de la gestion de la réserve du musée
- une lettre de recommandation du supérieur hiérarchique ou toute autre personne en tenant lieu.

Les candidats seront informés des résultats de cet appel à candidatures dans un délai de deux semaines après la clôture dudit appel.

**NB : Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.**